



Produit net bancaire consolidé	1 436,8 millions de DH	+1,9%
Résultat net part du Groupe	469,9 millions de DH	-0,8%
Crédits par caisse à la clientèle	56,9 milliards de DH	+8,3%
Dépôts de la clientèle	48,6 milliards de DH	-0,9%
Capitaux propres consolidés	7,7 milliards de DH	+9,2%

Le Groupe BMCI continue le développement de ses activités à travers ses filiales et la diversification de ses métiers. Avec l'appui de son actionnaire de référence, BNPParibas, le Groupe BMCI a renforcé les synergies entre l'ensemble de ses activités tout en élargissant son réseau commercial à travers le royaume avec notamment l'ouverture prévue d'une quarantaine d'agences.

DEPOTS DE LA CLIENTELE 48,6 MILLIARDS DE DIRHAMS - 0,9%

Pour le premier semestre de l'année 2011, les **dépôts de la clientèle consolidés** ont atteint **48,6 milliards de dirhams**, en légère diminution de (-0,9%) par rapport à la même période de l'année précédente. Pour leur part, les **ressources à vue** s'élevaient en moyenne sur le premier semestre de l'année à **23,2 milliards de dirhams** en hausse de 3,6% par rapport au premier semestre 2010. Cette augmentation, confirme la volonté du Groupe BMCI d'optimiser le coût de ses ressources.



CREDITS PAR CAISSE A LA CLIENTELE : 56,9 MILLIARDS DE DIRHAMS + 8,3%

Les **crédits par caisse à la clientèle** ont atteint au premier semestre de l'année 2011 un encours de **56,9 milliards de dirhams**, en augmentation de 8,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse traduit le dynamisme commercial des activités du groupe et confirme son engagement pour le financement de l'économie.



* comptes consolidés IFRS



PRODUIT NET BANCAIRE : 1 436,8 MILLIONS DE DIRHAMS + 1,9%

Le **Produit Net Bancaire** à **1 436,8 millions de dirhams** progresse de 1,9% par rapport au premier semestre 2010. Il est tiré par les revenus de la marge d'intérêts grâce notamment à l'optimisation des coûts des ressources et à la dynamique affichée sur les emplois.

Ainsi au titre du premier semestre de l'exercice 2011, la **marge d'intérêts** s'est établie à **1 185,8 millions de dirhams**, soit un accroissement de 6,2% par rapport à la même période de l'année 2010.

Par ailleurs, les **commissions** se sont accrues de 2,9 % pour atteindre **187 millions de dirhams**.



COEFFICIENT D'EXPLOITATION : 41,5%

Les **frais de gestion** s'élevaient à **596,3 millions de dirhams** au titre du premier semestre 2011 traduisent les efforts d'investissement et de développement des infrastructures commerciales et opérationnelles notamment à travers l'ouverture prévue d'une quarantaine d'agences et la mise en œuvre de la plateforme commerciale Multicanale.

Le **coefficient d'exploitation** affiché à **41,5%** est parmi les meilleurs du secteur bancaire.

COUT DU RISQUE : 82,7 MILLIONS DE DIRHAMS - 21,3%

Le **coût du risque** qui s'est établi à **82,7 millions de dirhams** à fin juin 2011 est en baisse de 21,3% par rapport au premier semestre 2010 traduisant la tendance à l'amélioration tout en se conformant aux normes IFRS aussi bien pour la provision pour risque avéré que celle sur base collective.



RESULTAT AVANT IMPOTS 755,7 MILLIONS DE DIRHAMS - 0,2%

Le **résultat avant impôts** qui s'élevait à **755,7 millions de dirhams** à fin juin 2011 était stable par rapport à l'année précédente tout en considérant les efforts d'investissement consentis par le Groupe.

Aussi, le **résultat net part du Groupe** s'est établi à **469,9 millions de dirhams**.



RATINGS OBTENUS DE FITCH

Enfin, rappelons les notations obtenues de l'agence internationale Fitch à savoir **AAA (mar)** et **F1+ (mar)** respectivement pour les notes à long et à court terme. Ces notations traduisent la solidité financière de la BMCI et sa capacité d'honorer ses engagements.

Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI



BMCI
GRUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

www.bmci.ma

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

FUSION ABSORPTION DE BMCI CREDIT CONSO PAR CETELEM

Une opération de fusion-absorption a eu lieu fin juin entre Cetelem Maroc (société absorbante), dont le capital est détenu à 80,05 % par BNP Paribas Personal Finance et 19,81% par la BMCI, et BMCI Crédit Conso (société absorbée) détenue à hauteur de 51% par la BMCI et 49% par Cetelem. La société issue de cette fusion reprend le nom de BMCI Crédit Conso (BCC) Cf. (Périmètre de consolidation). La BMCI a acquis par la suite la totalité des actions détenues par la société BNP Paribas Personal Finance dans cette nouvelle société, pour détenir 99,87% du capital social de BMCI Crédit Conso

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 30 juin 2011.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2011, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisée relatives à la présentation des états financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

• Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

• Méthodes de consolidation

• Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

• Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

• Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les valeurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composant.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

TABLEAU DES COMPOSANTS GROUPE BMCI

NATURE DU COMPOSANT	DURÉE D'AMORTISSEMENT EN ANNÉES	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	50 %
Façade	30	15 %
IGT	20	20 %
Agencement	10	15 %

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

LES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 « Contrat de location » est applicable.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Selon la norme IAS 19, le Groupe BMCI comptabilise les cotisations de la période en charges d'exploitation, en contrepartie des services rendus par les membres du personnel au cours de l'exercice.

Les indemnités de fin de carrière et les médailles de travail font l'objet de provisions évaluées sur la base de modèles actuariels.

Concernant le régime multi-employeurs « CMIM », qui constitue un plan à prestations définies offrant des avantages postérieurs à l'emploi, le groupe BMCI ne provisionne pas les éventuels déficits attendus de ce régime du fait de la difficulté à ce stade d'estimer leur montant d'une manière fiable et de le répartir entre les différents membres. Il est donc comptabilisé comme un régime à cotisations définies conformément aux dispositions d'IAS 19 ».

Le Groupe BMCI a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels directement en résultat.

Méthode d'évaluation

La méthode d'évaluation appliquée par la BMCI est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service. Cette méthode est déroulée en étapes :

- Une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles ;
- Une répartition des droits à terme sur la période d'activité au cours de laquelle la BMCI bénéficie des services de ses employés ;

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont :

- Des hypothèses financières, à savoir le taux d'actualisation ;
- Le taux d'augmentation des salaires ;
- Le taux de sortie des bénéficiaires ;
- L'âge et les modalités de départ à la retraite ;
- La probabilité à l'âge actuel d'atteindre l'âge de la retraite.

DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé